

Chapelle, par un vénitien nommé Georges, était si ravissante, qu'une femme perdit la vie dans les transports qu'elle lui causa. Il est certain, toutefois, que du temps de Charlemagne, l'orgue imitait le tonnerre, la lyre et la cymbale, mais la distinction et l'augmentation des jeux d'orgues n'ont été bien connues que dans le xv<sup>e</sup> siècle. Ce fut alors qu'on inventa la voix humaine et le tremblant qui n'est qu'une modification du vent.

Nous ne pouvons dire à quelle époque les orgues des Grands Carmes ont été établies dans leur église. La première fois qu'ils en parlent, c'est afin d'autoriser le Prieur à passer un contrat avec un facteur de Lyon, nommé Baron, auquel furent promises, le 28 septembre 1646, 250 livres pour y faire les réparations nécessaires. Ils ont dû se les procurer en même temps que les autres couvents de la ville, et il résulte d'un acte du 21 février 1670, cité par le P. Ramette (vol. III, fol. 32), que longtemps avant cette date, les Jacobins avaient un orgue dans leur église, nous serions par exemple disposés à ne pas faire remonter aussi loin que le dit M. Bédos l'invention du jeu dit d'ange ou de voix humaine, car ce n'est que le 10 novembre 1685 que la communauté promit au sieur Baron une place dans son église pour y être enterré avec sa femme, à la condition que ce facteur ajouterait à l'orgue le nouveau jeu sus dénommé. En 1700, il fallut songer à une nouvelle réparation. Un jeune et habile ouvrier, qu'un facteur de Lyon avait pris à son service allait être appelé à faire ce travail, quand un religieux, maître facteur de sa profession, le frère Amable, Carme de la province, offrit ses bons services. Il avait fait deux orgues, l'un à Dijon et l'autre à Besançon, qui étaient de la dernière perfection. Le P. Provincial lui envoya une lettre d'obédience et il vint à Lyon.